

Neuchâtel, le 12 novembre 2009

### Communiqué de presse

## Comparaison des salaires entre la Franche-Comté et l'Arc jurassien suisse

**En 2006, un frontalier travaillant dans l'Arc jurassien suisse perçoit un salaire horaire brut supérieur de l'ordre de 50% à celui d'un salarié travaillant en Franche-Comté, mais proche de celui d'un salarié suisse. C'est l'un des résultats saillants d'une étude réalisée par l'Observatoire statistique transfrontalier de l'Arc jurassien et présentée ce jour à Neuchâtel dans le cadre du Conseil annuel de la Conférence transjurassienne (CTJ).**

Le niveau des salaires de part et d'autre de la frontière est un sujet fréquemment évoqué à la fois en Franche-Comté et dans l'Arc jurassien suisse. En France, on s'inquiète des différences de salaire entre les frontaliers travaillant en Suisse et les salariés francs-comtois. Dans l'Arc Jurassien, on craint de voir les salaires des travailleurs suisses s'aligner sur ceux des frontaliers. D'un côté comme de l'autre, il y a souvent confusion entre montant du salaire et niveau de vie. Aussi l'étude des salaires horaires bruts fournit-elle des informations nécessaires et objectives pour une première approche de la question.

En 2006, un salarié du secteur privé travaillant en Franche-Comté perçoit, en moyenne, une rémunération brute de 14,2 euros de l'heure. Le salaire brut horaire moyen dans l'Arc jurassien suisse s'élève à 35,4 francs ou 22,5 euros, soit un écart de 59%. Un frontalier travaillant dans l'Arc jurassien suisse gagne quant à lui 32,4 francs ou 20,6 euros de l'heure en moyenne. Il perçoit ainsi en moyenne 45% de plus qu'un salarié franc-comtois mais 8% de moins qu'un salarié suisse sur le même sol. Cet écart provient notamment de la plus forte proportion d'ouvriers parmi les frontaliers, catégorie socioprofessionnelle généralement moins bien rémunérée que les autres.

Les secteurs professionnels les plus rémunérés sont souvent les mêmes dans les deux pays. Les activités financières, l'industrie chimique et l'énergie offrent les salaires horaires bruts le plus élevés: autour de 20 euros par heure côté français, et environ 44 francs ou 28 euros par heure du côté suisse. Les deux secteurs pointus que sont l'industrie chimique et les services aux entreprises se caractérisent également par un écart de salaire favorable aux frontaliers par rapport aux salariés suisses. A l'opposé, l'hôtellerie, la restauration et le commerce sont les activités les moins rémunérées dans les deux pays, avec environ 11,6 euros de l'heure pour les Francs-Comtois contre 27,2 francs ou 17,3 euros pour les Suisses.

#### **Pour tout complément d'information :**

En Suisse, Noredline Hmamda, chef de projet, tél. 0041 32 889 44 09

En France, François-Xavier Dussud, chef de projet, tél. 0033 3 81 41 25 95

E-mail : [OSTAJ@ne.ch](mailto:OSTAJ@ne.ch)